



Neuf box jamais reçut et prélèvement abusif

Par **lilou91460**, le **06/05/2011** à **11:49**

Bonjour,
voila j'esper que vous pourrez m'aider.
en 2008 je vai pour eménager.
donc je contact le fournisseur internet pour qu'il m'envoi la box avec internet a mon domicile.
les semaine passe et toujours rien dans ma boite aux lettre.
j'appelle le service client qui me réponde:
"regardez sur votre compte internet pour voir le suivi de l'envoi"..
intelligent comme réponse alors que je leur dit que j'ai rien reçu.
n'ayant toujours rien,je décide de résilier avec lettre A/R en expliquant que je n'ai rien reçu
donc je résilié..
par la suite il me prélève 80 euros,sans qu'il m'en avertisse par courrier de la facture.
donc je bloque le prélèvement vu que je n'ai ren recut de leur part et aucune facture.
par la suite sfr (ba vui neuf c'est fait racheté),m'envi un courrier simple me demandant de payer.
je renvoi un courrier en A/R en leur disant que je n'ai jamais rien reçu,que j'ai résilier car je n'ai rien recut ect..
ceux ci continu les menaces et les lettre simple.
cela a duré jusqu'en 2009.
apres plus rien.
et aujourd'hui en 2011 il revienne a la charge me demandant la somme (qui n'est pas la meme a 1 euros pret.
comme apparament il on un gros probleme de compréhension,je vous demande ce que je peut faire.
car j'enverrai un dernier courrier en A/R,mais quoi mettre dedans qu'il comprenne.
merci a tous

Par **mimi493**, le **06/05/2011 à 17:34**

Prescription d'un an.

Je suppose que c'est une agence de recouvrement qui vous harcèle ?

Par **lilou91460**, le **06/05/2011 à 18:17**

oui c'était une agence de recouvrement qui me harcelé.puis depuis 2009 plus rien et la on est en 2011 et j'ai reçu une lettre d'huissier me disant de payer la somme(plus la même que au départ a 1 euros près environ).j'ai appelé l'huissier en lui expliquant ma petite histoire,du coup il renvoi le dossier a sfr pour contestation. donc je m'attend encor a recevoir des lettres de la société de recouvrement ou de sfr.

donc j'aimerais leur répondre une dernière fois, si je reçoit un courrier, avec de bon argument car la ça commence a m'énerver et apparemment il savent pas lire.

en plus il sont vrément malhonnête,car plusieurs semaine après sfr m'a dit que neuf avait envoyé le modem a un point relais (alors que j'avais demandé au domicile) et je n'ai jamais reçu un courrier m'en informant.

donc la logique veut que si il sont pro,et si il avait vrément envoyé le modem,du fait que je ne suis pas allé le chercher,vu que je n'étais pas au courant, il aurait dû le recevoir et ce demandé pourquoi...

en plus il m'on jamais demandé de le renvoyer quand j'ai résilié...

donc la il sont vrément malhonnête.

merci de votre aide.

j'attends vos réponse.

merci

Par **mimi493**, le **06/05/2011 à 22:13**

Si on revient vous embêter, exigez le titre exécutoire qui leur permet de faire cette demande de paiement.

Par **lilou91460**, le **06/05/2011 à 22:49**

d'accord je leur demande cela.

je pense que c'est l'abonnement plus les frais de résiliation.

mais je leur ai dit que du fait que j'ai reçu,les frais ne pouvaient s'appliquer et je ne devais pas payer l'abonnement vu que je n'ai rien consommé.

mais je leur demande cela par courrier.

je vous tiens au courant et merci de votre gentillesse